

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

09 Septembre 2026



Des acteurs de la filière avicole française lancent un nouveau repère « Bien-être animal, filière agricole engagée » sur des produits de poulet français

Paris, le 9 septembre 2026 - Depuis plus de dix ans, des éleveurs français et des acteurs de la filière font évoluer leurs pratiques d'élevage pour améliorer le bien-être des poulets. Ils s'unissent aujourd'hui au sein du collectif « **Filière Agricole Engagée pour Élever le Bien-Être Animal** » avec pour ambition commune de rendre visibles les progrès déjà accomplis et poursuivre la dynamique d'amélioration engagée depuis de nombreuses années.

Des engagements concrets visibles avec le nouveau repère « Bien-Être Animal – Filière Agricole Engagée ».



Le lancement de ce repère répond à une ambition simple : apporter de la transparence sur les conditions d'élevage et valoriser les engagements des acteurs engagés de la filière française en faveur de l'amélioration du bien-être animal.

Facilement identifiable pour le consommateur, il sera apposé progressivement dès mi-septembre sur les packagings, menus, ... des membres du collectif. Il atteste de produits issus de poulets 100 % français, élevés selon un référentiel commun d'exigences qui vont au-delà de la réglementation en matière d'amélioration du bien-être animal.

La démarche encourage ainsi à la montée en gamme via l'amélioration du bien-être animal. Elle contribue à réussir le développement des gammes de produits élevés selon l'ECC (European Chicken Commitment). Elle s'inscrit également dans le cadre de la démarche de Responsabilité Sociétale de

l'interprofession française de la volaille (ANVOL) intitulée « Cap volailles françaises 2035 » lancée en avril 2026.

Une démarche initiée par des acteurs clés de la filière avicole française

Ce repère est porté par le Collectif « **Filière Agricole Engagée pour Élever le Bien-Être Animal** », qui fédère des acteurs de la filière du poulet français autour d'un référentiel commun pour améliorer le bien-être animal : des éleveurs aux clients, en passant par des experts, des scientifiques et des entreprises de l'amont et de l'aval. Ouvert à tous les acteurs souhaitant rejoindre la démarche, il rassemble déjà plus de 80 signataires et plus de 1 300 éleveurs engagés partout en France.

Un socle commun d'exigences concrètes à respecter pour faire progresser le bien-être animal

Ce référentiel commun est fondé sur 26 engagements mesurables et contrôlés et garantit 5 exigences principales qui vont au-delà de la réglementation :

1. Davantage d'espace pour permettre aux poulets de se déplacer plus facilement.
2. L'accès à la lumière naturelle dans les poulaillers notamment pour contribuer au respect des rythmes biologiques des animaux.
3. Des aménagements favorisant l'expression des comportements naturels : perchoirs, substrats à picorer, ficelles ou encore bottes de paille : différents enrichissements du milieu de vie sont déployés dans les poulaillers ;
4. Des exigences sanitaires contrôlées ;

5. La formation continue des éleveurs et du personnel afin de maintenir la bonne mise en œuvre des pratiques exigées et d'améliorer en continu les connaissances en matière de bien-être des animaux.

L'ensemble des engagements est suivi à l'aide d'indicateurs de performance s'appuyant notamment sur la méthodologie EBENE® de l'ITAVI, et fait l'objet d'audits réalisés par des organismes indépendants.

Une campagne de promotion portée par les éleveurs

Pour porter ces engagements auprès du grand public, le lancement du repère est accompagné d'une campagne de communication multicanale (TV, presse, digital) qui met à l'honneur des éleveurs ambassadeurs de la démarche, engagés au quotidien pour l'amélioration du bien-être animal.

Toutes les informations relatives à la démarche "Bien-être animal, Filière agricole Engagée" sont disponibles sur le site www.bienetreanimal.fr.

« Grâce à ce nouveau repère, les consommateurs peuvent identifier en un coup d'œil, en rayon comme au restaurant, des produits issus de poulets élevés dans le respect d'exigences qui vont au-delà de la réglementation sur le bien-être animal. » déclare Louis-Marie, éleveur du collectif **« Filière Agricole Engagée pour Élever le Bien-Être Animal »**. Et d'ajouter : *« Aujourd'hui un poulet sur deux consommés en France est importé, sans que ces produits soient soumis aux mêmes exigences que celles des éleveurs français. Ce repère est un moyen de donner de la lisibilité à des engagements pour l'amélioration du bien-être animal par des produits de poulets origine France, et de limiter l'importation. Choisir des produits issus de cette démarche, c'est soutenir un modèle de production plus exigeant et plus transparent mais surtout c'est contribuer à la pérennité d'une filière avicole française engagée, compétitive et souveraine ».*

Le collectif sera présent au salon SPACE à Rennes le 15 septembre 2026.
N'hésitez pas à nous contacter pour organiser des rencontres sur le salon.



À propos du Collectif « Filière Agricole Engagée pour Élever le Bien-Être Animal »

Le Collectif « Filière Agricole Engagée pour Élever le Bien-Être Animal » réunit des éleveurs, des organisations de production, des couvoirs, des industriels, des distributeurs, des restaurateurs et des experts de la filière avicole française et des scientifiques, autour d'un référentiel commun de 26 engagements et 5 exigences principales, contrôlés par des organismes tiers indépendants. Il rassemble aujourd'hui près de 80 signataires* et plus de 1 300 éleveurs engagés pour faire progresser durablement le bien-être animal dans les élevages français. Plus d'informations sur www.bienetreanimal.fr.

*Liste non exhaustive des acteurs engagés dans le collectif au 09 septembre 2026 : Bourdicaud, Bureau ÊTRE, Cavac, Ciab, Amandine Chaignot, DanHatch France, Daunat, Eureden, Class'croûte, Comptoir du frais, DS restauration, Éric Guérin, France Frais, Grosdoit, Groupe Le Saint, Groupe LDC (le pôle Amont avec 3 couvoirs de poussin et 7 organisations de production, les 5 grandes filiales régionales du pôle Volaille, et le pôle Traiteur), le Groupe Michel, Le Guessant, ITAVI, Marcy, Metro, Sanders, Taster, Transgourmet, ...